

Création d'un nouveau diplôme Géomatique et métiers de l'eau

L'ENGEES et l'ENSG ont mis en commun leur expertise spécifique pour proposer un diplôme d'établissement en « Géomatique et Métiers de l'eau » (GEME). Cette formation à double compétence est principalement destinée aux professionnels du monde francophone. Entièrement à distance, la première session de cette formation débutera en mars 2016.

La géomatique, technologie indispensable pour les métiers de l'eau

Aujourd'hui, la puissance des outils modernes tels que les systèmes d'information géographique (SIG) ou la télédétection permet plus facilement de croiser et d'analyser des informations cartographiques pour faciliter la prise de décision en aménagement du territoire. Appliqués aux métiers de l'eau, ils sont d'une aide précieuse pour cartographier des cours d'eau, déterminer une zone de protection des captages, modéliser un risque d'inondation, gérer un réseau d'eau potable ou encore rechercher une source d'eau. C'est pour former les experts de demain, capables de comprendre les SIG et d'optimiser leur utilisation au service de l'eau dans la ville, qu'a été créé le diplôme d'établissement GEME.

Une formation destinée aux professionnels

Cette formation est la première du genre à destination des professionnels du secteur de l'eau, de l'environnement ou de l'information géographique. Elle permet d'acquérir ou de remettre à niveau des compétences de base en géomatique ainsi que d'apprendre à caractériser et de prédire la dimension spatiale de la gestion de l'eau. Centrée sur les besoins et les contraintes des métiers de l'eau, cette formation de 150 heures se déroulera sur une période de 3 mois, à raison de 12 heures par semaine environ. Totalement à distance grâce au e-learning, les professionnels pourront s'organiser à leur convenance, en France comme ailleurs.

Une formation à double expertise

Cette formation innovante est assurée par deux grandes écoles d'ingénieurs, l'ENGEES, École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg, et l'ENSG, École nationale des sciences géographiques de Marne-la-Vallée. Chacune assurera les enseignements au cœur de son expertise sous forme de deux unités distinctes : la géomatique pour l'ENSG et la gestion de l'eau pour l'ENGEES. A l'issue de la formation, les participants sauront sélectionner les données pertinentes dans l'outil SIG et en identifier les limites potentielles. Ils pourront en exploiter pleinement les ressources dans le cadre spécifique d'une gestion performante de l'eau.

Contact

fanny.genest@engees.unistra.fr
03 88 24 82 14

A propos de l'ENGEES

L'ENGEES est une grande école formant des ingénieurs et cadres dans les domaines de l'eau, de la protection de l'environnement, de l'équipement et de l'aménagement des territoires. Elle est portée par la conscience aiguë qu'une eau de qualité est un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel, qu'elle est une ressource limitée sur notre planète. Elle s'efforce ainsi de transmettre non seulement

des savoirs à la pointe des développements technologiques, mais aussi des valeurs citoyennes et une éthique commune portant sur le partage, l'accès durable et sécurisé à cette ressource indispensable que constitue l'eau. Forte de 50 années d'expérience, l'école est aujourd'hui une référence reconnue dans son domaine.

A propos de l'ENSG

L'École nationale des sciences géographiques (ENSG) forme les futurs professionnels des technologies de l'information géographique : la géomatique. Ces technologies permettent de construire sur ordinateur des représentations virtuelles du territoire pour en faire une analyse scientifique dans une multitude de domaines. Elles répondent à une exigence sans cesse accrue d'une connaissance précise des territoires et d'une meilleure compréhension des phénomènes qui s'y déroulent.

L'ENSG est située sur le campus de la cité Descartes près de Paris et dépend de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), établissement public sous la double tutelle de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.